

Les élections législatives et européennes du 13 juin 1999. Analyse des résultats.

par **William FRAEYS**,

Ingénieur Commercial U.L.B.

Le 13 juin 1999, les électeurs étaient convoqués pour la 25^e fois depuis l'instauration du suffrage universel en 1919 en vue de renouveler les chambres législatives. Ce jour-là également, ils avaient à élire les membres belges du Parlement européen, leurs représentants dans les trois conseils régionaux et, pour quelques-uns d'entre eux, les membres du Conseil de la Communauté germanophone.

Cette simultanéité des divers suffrages est un phénomène intéressant en soi, puisqu'il permet de mesurer une attitude éventuellement différente de l'électeur, selon l'assemblée à laquelle se présentent les candidats. Nous verrons que les résultats furent effectivement différents pour certaines listes, mais pas pour toutes, suivant les divers scrutins, mais ces différences sont très fortement liées à la personnalité de certains candidats.

Les élections du 13 juin furent également caractérisées, sur le plan opérationnel, par une large extension du vote électronique: quelque 44 % des électeurs eurent à exprimer leurs intentions sur écran, plutôt qu'en remplissant les bulletins traditionnels. Cette technique a eu, nous le verrons, une incontestable conséquence sur la proportion des suffrages " Blancs et nuls ».

*
* *
*

Les grandes tendances du scrutin du 13 juin sont connues: un recul des quatre partis de la majorité sortante, sociale-chrétienne socialiste, une avance importante des écologistes, plus nette du côté francophone que néerlandophone, une très légère avance de la famille libérale, tout entière réalisée par la branche néerlandophone, mais suffisante pour faire des libéraux la première force politique du pays. Ce fait est unique depuis l'instauration du suffrage universel, mais il est plus largement dû au recul des socialistes et des sociaux-chrétiens qu'à un progrès libéral.

Le comportement de l'électeur vis-à-vis de l'extrême droite, fut totalement opposé au nord et au sud du pays; l'avance du Vlaams Blok contrastant avec le recul du Front National et des listes dissidentes d'extrême droite à Bruxelles et en Wallonie.

Remarques liminaires

1. Traditionnellement, ¹ notre analyse portait sur les seuls résultats pour la Chambre des Représentants, vu que les résultats du Sénat étaient fort semblables aux premiers. A l'exception de quelques différences dues à la personnalité de certains candidats, les mouvements électoraux étaient parallèles pour les deux Assemblées. Cette année, nous ajouterons à l'analyse détaillée des résultats pour la Chambre, des comparaisons exprimées en " pour-cent » des votes valables pour le Sénat, les Conseils régionaux et le Parlement européen. Les différences sont en effet parfois significatives pour certains partis. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la Volksunie recueille plus de 150.000 voix de plus au Parlement européen qu'au Sénat.
2. Nous utiliserons les résultats officieux complets publiés par le Ministère de l'Intérieur au lendemain du scrutin, sans attendre la diffusion des résultats officiels qui intervient ultérieurement. Les différences entre le uns et les autres étant traditionnellement faibles et n'entachant pas le sens de l'analyse.
3. Nous examinerons d'abord les résultats au niveau de l'ensemble du pays et ensuite à celui des trois régions.

Nous avons toujours, dans nos analyses, regroupé sous le vocable " Cantons flamands », ceux des quatre provinces flamandes, de l'arrondissement de Louvain et les cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Aujourd'hui nous couvrons la même aire électorale en totalisant les votes obtenus dans les cinq provinces flamandes, étant entendu que le Brabant flamand regroupe l'arrondissement de Louvain et les six cantons de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde qui ne font pas partie de la région de Bruxelles Capitale.

La situation est plus simple en ce qui regarde les cantons wallons, puisque ceux-ci sont tous compris dans les cinq provinces wallonnes. Ils comprennent les deux cantons germanophones d'Eupen et de St. Vith, qui tant pour la Chambre que le Sénat et le Conseil régional wallon, sont sur le même pied que les autres cantons wallons. Afin de rendre nos comparaisons tout à fait exactes, nous avons ajouté aux résultats de la circonscription wallonne, ceux de la circonscription électorale allemande (Eupen et St. Vith) pour le Parlement européen.

Enfin, les cantons bruxellois sont les huit cantons de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui comprennent les 19 communes de Bruxelles Capitale et ne comprennent qu'elles.

1 Nous avons analysé les résultats de tous les scrutins législatifs depuis 1961 (à l'exception de celui de 1995) pour la revue *Res Publica*. Voir p. 264

I. Les résultats pour l'ensemble du pays et la Chambre des Représentants

A Les résultats en voix

La liste unique des électeurs conforme à la loi du 18 décembre 1998, comportait 7.343.464 personnes dont 37.833 ressortissants d'un pays de l'Union européenne et qui ne devaient exprimer un choix que pour le Parlement européen.

Le nombre de bulletins déposés s'est élevé à 6.657.112, soit 90.65 % des inscrits (ou 91.12 % si l'on ne tient pas compte des électeurs inscrits "non Belges"). Ce pourcentage se situe tout à fait dans la ligne de ceux remarqués lors des élections précédentes. Notons qu'il a été déposé quelque 28.000 bulletins de plus pour le Parlement européen que pour la Chambre, ce sont évidemment ceux des "non Belges".

Le nombre de bulletins blancs et nuls représente 6.58 % des bulletins déposés. Ceci est le plus faible pourcentage recensé depuis 1961 et est indubitablement dû au vote électronique.

Si l'on calcule en effet la proportion de "blancs et nuls" par rapport aux bulletins déposés, on arrive à 5,10 % dans les cantons à vote électronique, contre 7,70 % dans ceux à vote traditionnel.

Le mouvement électoral global peut être mesuré, en première approximation, par le taux de mobilité externe. Rappelons que ce taux est égal à la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages obtenus par les diverses listes ou groupes de listes lors de deux scrutins consécutifs. Il ne mesure pas, par contre, les transferts compensés entre deux partis. Sans lui attribuer une valeur exagérée, il donne cependant une idée de la volatilité électorale d'un scrutin à l'autre.

Entre les élections de 1995 et celles de 1999, ce taux s'établit pour l'ensemble du pays à 9,64 %, c'est-à-dire deux fois plus élevé qu'entre 1991 et 1995, mais au-dessous de celui du niveau atteint en 1991 (12.28 %) et bien au-dessous de celui des élections de 1965 (16,94 %), marquant la grande rupture dans l'évolution électorale belge, caractérisée jusque là par la dominance de deux grandes familles politiques (socialiste et sociale-chrétienne) et d'un parti libéral ne représentant que 15 % de la somme des deux autres. Pour situer l'ampleur du mouvement électoral de 1999, comparons ces 9.64 % aux 7.37 % qui représentent la moyenne des taux de mobilité des électeurs de 1919 à 1939 et aux 8.46 % de ceux des élections législatives d'après guerre. La première conclusion à tirer de ces chiffres, c'est que l'ampleur du mouvement électoral de 1999 est supérieur à la moyenne de ces mouvements, mais n'atteint pas les maxima réalisés en 1965 ou en 1991.

Nous verrons ultérieurement que l'ampleur des variations est la plus importante à Bruxelles, légèrement inférieure en Wallonie et la plus faible dans les cantons flamands.

Les chiffres électoraux des diverses listes sont résumés dans le tableau I.

Les partis d'**extrême gauche** (essentiellement PTB et PVDA) restent tout à fait marginaux et ne progressent pas de 1995 à 1999, tandis que les listes **commu-**

nistes passent de 0.10 % à 0.37 % des votes valables. Ensemble, cette tendance politique ne représente même pas 1 %. Contrairement à d'autres pays, il n'y eut donc pas de transfert de voix entre les socialistes et l'extrême gauche. Les électeurs qui auront quitté le PS et le SP l'auront très certainement fait en faveur des écologistes et sans doute, en Flandre, pour une part vers le Vlaams Blok.

Le recul **socialiste** est important: 4.67 % des suffrages valables. Il est plus net pour le SP que pour le PS, mais amène les Socialistes à leur plus mauvais score de toute l'histoire du suffrage universel et presque à la moitié de leur maximum d'après guerre, atteint en 1954.

La perte **sociale-chrétienne** est légèrement supérieure à celle de leurs collègues de la majorité sortante: 4.96 %. Ici aussi le recul ramène les sociaux-chrétiens à leur minimum historique, 19.95 % des votes valables, soit à moins de 42 % de leur maximum absolu, atteint en 1950 à l'occasion de l'affaire royale. Les pertes sociales-chrétiennes auront certainement bénéficié aux écologistes et en partie au VLD ainsi qu'à la Fédération PRL-FDF à laquelle les électeurs chrétiens se seront ajoutés sous la bannière MCC.

Les **libéraux** deviennent avec 24.42 % des voix la première famille politique de Belgique. Ils ne progressent cependant que de 1.01 %, mais se hissent à la première place grâce au recul des deux autres familles traditionnelles. Sans l'apport du FDF et bien évidemment celui du MCC, les libéraux avaient déjà atteint, seuls, plus de 21 % des voix en 1965 et 1981.

Les **écologistes** apparaissent comme les grands vainqueurs du scrutin, progressant de 5.92 % pour se situer à 14.36 % des voix. Le succès est très net dans les trois régions, et particulièrement à Bruxelles. Signalons que les écologistes obtiennent traditionnellement de meilleurs résultats aux élections européennes, où leur précédent record était atteint en 1989 avec 13.86 % des suffrages.

La **Volksunie** avance de 0.89 % des voix, mais avec 5.56 % ne retrouve pas ses niveaux des années 1970.

Les listes d'**extrême droite** connaissent une évolution divergente dans les deux grandes parties du pays. Le **Vlaams Blok** progresse de 2.03 %, tandis que le **Front National** et les autres listes francophones d'extrême droite sont en recul sévère. Avec 9.86 %, le Vlaams Blok est évidemment à son maximum absolu.

Les **listes diverses**, extrêmement nombreuses bien qu'un peu moins qu'en 1995, récoltent toutes ensemble 3.25 %. Parmi elles, les listes **Vivant** totalisent 2.1 %

TABLEAU I
Ensemble du pays

Elections législatives de 1995 et de 1999
Résultats pour la Chambre des Représentants

	1999		1995	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	7.343.464		7.199.440	
Bulletins déposés	6.657.112	90.65	6.562.149	91.15
Blancs et nuls	437.931	6.58	490.098	7.47
Votes valables	6.219.181	93.42	6.072.051	92.53
1. Extrême gauche	37.349	0.60	37.099	0.61
2. Communistes	23.081	0.37	6.277	0.10
3. Socialistes		(19.76)		(24.43)
PS	631.653	10.16	720.819	11.87
SP	596.939	9.60	762.444	12.56
4. Sociaux-chrétiens		(19.95)		(24.91)
PSC	365.318	5.87	469.101	7.73
CVP	875.455	14.08	1.042.933	17.18
5. Libéraux		(24.42)		(23.41)
PRL-FDF- MCC	630.220	10.13	623.250	10.26
VLD	888.765	14.29	798.363	13.15
6. Ecologistes		(14.36)		(8.44)
Ecolo	457.283	7.35	243.362	4.01
Agalev	435.684	7.01	269.058	4.43
7. Volksunie	345.972	5.56	283.516	4.67
8. Extrême droite		(11.73)		(10.51)
Vlaams Blok	613.399	9.86	475.677	7.83
FN	90.401	1.45	138.496	2.28
Autres	25.677	0.42	24.353	0.40
9. Divers	201.985	3.25	177.303	2.92

Après avoir examiné les résultats des principaux partis, nous voudrions rappeler dans une perspective plus longue, l'évolution des tendances politiques du pays. Nous choisirons les scrutins de référence en fonction des maxima ou minima de certaines familles politiques ou en raison de ruptures nettes intervenues dans l'évolution de certaines listes. Nous regroupons ces chiffres dans les tableaux II et III.

Il ressort du premier de ceux-ci que les trois familles traditionnelles qui avaient représenté jusqu'à plus de 95 % des suffrages en 1950, ne totalisent plus, à elles trois, les deux tiers des électeurs. Ceci est le signe le plus tangible de la

diversification du choix des citoyens. Cette évolution ne date pas de 1999, mais elle s'est accélérée dès la fin des années 1980. Au sein de cet ensemble des trois familles, deux mouvements divergents sont à remarquer. Tout d'abord un profond recul des socialistes et des sociaux-chrétiens, que nous avons déjà signalé plus haut, qui est plus net pour les seconds que pour les premiers, mais qui signifie que plus d'un électeur socialiste ou social-chrétien sur deux a quitté ces partis en un demi siècle. Pendant la même période, mais surtout au moment de la grande rupture de 1965, la tendance libérale, aujourd'hui renforcée par le FDF bruxellois, qui ne représentait cependant plus qu'environ 1.5 % des suffrages de l'ensemble du pays en 1991 et le MCC, a doublé son pourcentage électoral. Il est certain qu'une partie des électeurs, aujourd'hui libéraux, proviennent des rangs sociaux-chrétiens et sans doute aussi, mais pour une moindre part, socialistes.

TABLEAU II
Résultat des trois «familles» traditionnelles en % des votes valables
Chambre des Représentants - Ensemble du pays

	Socialistes	Sociaux-chrétiens	Libéraux*	Total
1950	35.53	47.68	12.00	95.21
1965	28.28	34.48	21.61	84.37
1987	30.54	27.46	20.96	78.96
1991	25.46	24.55	20.12	70.13
1995	24.43	24.91	23.41	72.75
1999	19.76	19.95	24.42	64.13

* Du côté francophone: en 1995: Fédération PRL-FDF; en 1999: Fédération PRL-FDF-MCC.

Si les trois familles traditionnelles ne recueillent plus que 64.13 % du vote de l'ensemble des électeurs, la " dispersion » des autres suffrages a varié selon les époques. En 1971, plus de 22 % des voix se portaient sur les partis " Communautaires »; Volksunie en Flandre, Rassemblement wallon au sud du pays et FDF à Bruxelles. Après le repli de ces listes, deux courants d'orientation politique fort différents ont recueilli les votes des électeurs se détachant des familles traditionnelles, mais nous l'avons vu essentiellement socialiste et sociale-chrétienne: d'une part, les écologistes, d'autre part, l'extrême droite.

TABLEAU III
 Pourcentage de voix par groupes de partis en % des votes valables
 Chambre des Représentants - Ensemble du pays

	Trois familles traditionnelles	Listes communautaires*	Ecologistes	Communistes et extrême gauche	Extrême droite**	Autres
1965	84.37	9.36	-	5.03	-	1.24
1971	73.74	22.34	-	3.11	-	0.81
1987	78.96	9.41	7.05	2.08	2.11	0.39
1991	70.13	7.42	9.93	0.89	7.86	3.77
1995	72.75	4.79	8.44	0.71	10.51	2.80
1999	64.13	5.87	14.36	0.97	11.73	2.94

* Volksunie, FDF-Rassemblement wallon et autres listes wallonnes. En 1995 et 1999, le FDF fait partie de la fédération PRL-FDF et est donc repris dans les résultats des familles traditionnelles.

** Vlaams Blok, FN et autres listes d'extrême droite.

Apparus à la fin des années 1970, les écologistes sont montés de 7 à 14 %, tandis que l'extrême droite progressait de 2 à près de 12 %.

Le progrès de l'extrême droite étant quasi exclusivement dû à la percée du Vlaams Blok, tandis qu'Ecolo devançait proportionnellement Agalev d'assez loin.

Dans cette conjoncture de repli socialiste et social-chrétien, l'extrême gauche ne joua aucun rôle et le succès des listes diverses varia au gré des élections avec des succès temporaires de "Rossem" (1991) ou de Vivant (1999).

B. La composition des Assemblées

Nous donnons au tableau IV la composition politique des diverses assemblées, reprenant l'ensemble des sièges, qu'ils soient dévolus directement ou, en tout ou partie, attribués par un vote au second degré.

A la **Chambre**, la majorité sortante perd 17 sièges, ce qui a pour conséquence que socialistes et sociaux-chrétiens ne disposent plus de la majorité simple. Les libéraux, avec 41 sièges sur 150, sont la famille la mieux représentée, malgré un gain modeste de 2 unités.

L'éparpillement des sièges est tel qu'aucune majorité ne peut être atteinte grâce à la somme des députés de deux "familles". Il faut au moins une tripartite de "familles" (c'est à dire 6 partis) ou une bipartite complétée par un tiers parti.

Les écologistes gagnent 9 sièges, mais seul Ecolo se hisse à la troisième place des groupes francophones, tandis qu'Agalev n'est que le cinquième groupe néerlandophone.

Le Vlaams Blok est le troisième groupe du côté néerlandophone et avec 15 élus, il représente 1 député sur 10. En 1939, le VNV² obtenait 17 sièges sur 202, soit proportionnellement moins.

Le Sénat n'étant composé qu'en partie d'élus directs, nous ne nous étendons pas sur les gains et pertes de sièges, mais indiquerons qu'ici aussi, une majorité simple ne peut être atteinte de justesse que par une alliance libérale socialiste ou par la réunion d'au moins trois familles politiques.

Dès avant les élections, il était apparu que la majorité d'une seule voix des socialistes et des sociaux-chrétiens était menacée au **Vlaamse Raad**. Le recul de 13 sièges de ces deux formations a plus que confirmé cette hypothèse. Dans cette assemblée aucune majorité ne peut être atteinte par deux partis, il faut soit trois groupes mais comprenant obligatoirement le CVP³ soit une quadripartite.

Au **Conseil régional wallon**, les socialistes bien qu'en recul de 5 sièges restent le groupe le plus important et pourraient constituer une bipartite avec chacun des trois autres groupes représentés. Sans eux aucune bipartite n'est possible.

Au **Conseil de la région de Bruxelles Capitale**, douze listes sont représentées et le PRL-FDF-MCC reste de loin le groupe le plus important avec 27 sièges sur 75, malgré la perte d'une unité. Ecolo en progressant de 7 sièges, devient le second groupe et dépasse le PS en recul de 4 sièges.

Reflet de son sévère recul en voix et conséquence de la présence de diverses listes concurrentes, l'extrême droite francophone perd 3 sièges. Au total les francophones se retrouvent à 64 soit 1 de moins qu'en 1995.

Du côté néerlandophone, où avec 1 siège de plus, les élus sont au nombre de 11, les gains sont réalisés par le Vlaams Blok qui double sa représentation (4 sièges au lieu de 2) et par Agalev qui obtient 1 siège, mais sur la liste de cartel avec le SP.

Le parlement de la **Communauté française** est composé au second degré. Une bipartite socialiste libérale, ou libérale Ecolo disposerait de la majorité simple. En dehors de ces deux cas, il faut une tripartite.

Au **Parlement européen** la Belgique enverra trois écologistes ainsi qu'un député Volksunie en plus qu'en 1994, tandis que le PSC, le SP, le CVP et le FN perdront chacun un siège.

Si l'on souhaite mesurer l'importance des votes "utiles", c'est-à-dire ceux qui dans chaque circonscription se sont portés sur des listes ayant eu, au moins, un élu, on constate qu'en 1995, 92,95 % des suffrages avaient contribué à l'élection d'un membre de la Chambre des Représentants. En 1999, ce pourcentage passe à 94,12 %. L'augmentation est due au fait qu'Ecolo, Agalev et le Vlaams Blok parviennent à avoir un élu dans certaines circonscriptions où il n'en avaient pas en 1995 et rendent ainsi "utiles" les suffrages qui se sont portés sur leurs candidats.

2 Vlaamsch Nationaal Verbond. Parti nationaliste flamand qui sombra dans la collaboration pendant la guerre.

3 ou le Vlaams Blok, mais ce qui n'est pas politiquement envisagé

TABLEAU IV
Composition des Assemblées

	Chambre		Sénat		Vlaamse Raad		C.R. wallon		C.R. de Bruxelles Capitale		Communauté française		Parlement européen	
PS	19	(-2)	10	(-1)			25	(-5)	13	(-4)	29	(-6)	3	(-)
SP	14	(-6)	6	(-3)	20	(-6)			1	(-1)			2	(-1)
PRL-FDF-MCC	18	(-)	9	(-)			21	(+2)	27	(-1)	30	(+2)	3	(-)
VLD	23	(+2)	11	(+1)	28	(+1)			1	(-1)			3	(-)
PSC	10	(-2)	5	(-2)			14	(-2)	6	(-1)	16	(-2)	1	(-1)
CVP	22	(-7)	10	(-2)	30	(-7)			3	(-)			3	(-1)
Ecolo	11	(+5)	6	(+3)			14	(+6)	14	(+7)	18	(+8)	3	(+2)
Agalev	9	(+4)	5	(+3)	12	(+5)			1	(+1)			2	(+1)
Volksunie	8	(+3)	3	(-)	11	(+2)			1	(-)			2	(+1)
Vlaams Blok	15	(+4)	6	(+1)	22	(+5)			4	(+2)			2	(-)
FN	1	(-1)					1	(-1)	3*	(-3)	1	(-2)	-	(-1)
Autres					1	(-)			1	(+1)			1	(-)
Total	150		71		124		75		75		94		25	

* dont 1 FNB

Ce pourcentage élevé de votes " utiles » contraste ainsi avec la multiplication des listes et indique qu'il y a finalement assez peu d'électeurs qui se laissent tenter par les petites listes.

II. Les résultats par régions pour la Chambre des Représentants

A. Les cantons flamands.

La participation électorale a été de 92.27 % dans les cantons flamands, chiffre très comparable à ceux des élections antérieures. Le pourcentage de bulletins blancs et nuls est, par contre, en net recul (5.61 % contre 7.07 %) en raison du grand nombre de cantons à vote électronique.

L'**extrême gauche** demeure avec 0.63 % des voix, tout à fait marginale.

Le **SP** régresse de 4.81 % et se retrouve avec 15.05 % à son minimum historique et à près de la moitié de son meilleur résultat d'après guerre (29.56 % en 1961). Le recul socialiste est général dans les cinq provinces, mais surtout important dans la circonscription de Louvain (- 11.34 %), où le résultat de 1995 lui avait été très favorable et dans la province d'Anvers (- 5.39 %). Dans les autres provinces le recul est inférieur à 4 %. Il est probable que beaucoup d'électeurs socialistes se seront retournés vers Agalev et quelques uns sans doute vers le Vlaams Blok.

Le **CVP** enregistre le recul le plus important de tous ceux des divers partis. En perdant 5.05 %, les sociaux-chrétiens se retrouvent à 22.21 %, perdent la place de premier parti au profit du VLD et sont à leur minimum historique.

Pour illustrer la régression impressionnante du CVP, rappelons que ce parti avait recueilli jusqu'à 60.37 % de suffrages en 1950. Le recul est général dans toutes les provinces, mais particulièrement fort dans le Limbourg (- 6.43 %) et en Flandre orientale. Les voix perdues se seront sans doute réparties entre les quatre partis en progrès (VLD, Volksunie, Agalav et Vlaams Blok).

Le **VLD** progresse de 1.69 % des suffrages et devient avec 22.52 %, le premier parti de Flandre ⁴. Ce résultat électoral est le maximum historique des libéraux flamands, mais ne dépasse que de peu le sommet antérieur de 21.29 % atteint en 1981. Le VLD progresse dans quatre provinces sur cinq, avec un maximum dans la circonscription de Louvain, mais recule en Flandre occidentale ⁵. Ce recul est dû au mauvais résultat obtenu dans la circonscription Courtrai-Roulers-Tielt et sans doute à la bonne résistance du CVP menée par M. S. De Clerck.

⁴ Pour l'élection du Vlaamse Raad, le CVP devance le VLD de 0.05 %.

⁵ Pour les autres élections, le VLD progresse aussi en Flandre occidentale.

TABLEAU V
Cantons flamands
Elections législatives de 1995 et 1999
Résultats pour la Chambre des Représentants

	1999		1995	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	4.471.695		4.392.481	
Bulletins déposés	4.125.999	92.27	4.062.719	92.49
Blancs et nuls	231.527	5.61	287.216	7.07
Votes valables	3.894.472	94.39	3.775.503	92.93
1. Extrême gauche	24.571	0.63	21.550	0.57
2. Communistes	534	0.01	-	-
3. SP	586.606	15.05	749.893	19.86
4. CVP	864.785	22.21	1.029.090	27.26
5. VLD	876.967	22.52	786.589	20.83
6. Agalev	428.652	11.01	263.836	6.99
7. Volksunie	342.493	8.80	278.661	7.38
8. Vlaams Blok	595.931	15.31	460.269	12.19
9. Listes francophones	65.161	1.67	58.670	1.55
10. Divers	108.772	2.79	126.945	3.37

Agalev progresse de 4.02 % et atteint 11.01 % ce qui représente son maximum pour les élections législatives, mais se situe sous le résultat européen de 1989 (12.20 %) et à peine au-dessus de celui de 1994 (10.59 %). Agalev progresse dans toutes les provinces mais surtout à Anvers. Notons cependant que l'avance d'Agalev ne représente qu'environ la moitié du progrès d'Ecolo en Wallonie.

La **Volksunie** progresse de 1.42 %, mais avec 8.80 % ne se rapproche pas de ses maxima des années 80, ni de son sommet de 1971 (18.77 %). Une partie de ses électeurs d'alors ont très certainement fait choix du Vlaams Blok au cours des années récentes.

La **Volksunie** progresse dans les cinq provinces, mais surtout à Anvers (+ 2.33 %).

Le **Vlaams Blok** progresse de 3.12 % et atteint le niveau de 15.31 % des suffrages. Ceci est son maximum historique et dépasse quelque peu le maximum atteint par le VNV en 1939 (15.05 %).

Le **Vlaams Blok** progresse dans toutes les provinces, mais surtout en Flandre orientale (+ 4.11 %) et à Anvers (3.48 %).

Il atteint ses meilleurs résultats dans la province d'Anvers et recueille jusqu'à 28.75 % dans le canton d'Anvers. Avant guerre, le VNV avait surtout pénétré au Limbourg (24.45 %) et atteint son sommet dans le canton campinois de Mol (37.07 %). Il est probable que les suffrages gagnés par le Blok, en 1999, provien-

nent essentiellement du CVP, partiellement du SP et sans doute d'autres électeurs d'origines diverses.

Les **listes francophones** qui sont présentes dans les six cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, recueillent 1.67 % des suffrages, en léger progrès par rapport à 1995.

Les **listes diverses** totalisent 2.79 % contre 3.37 % en 1995. Parmi elles signalons, la liste Vivant (1.96 %) et la liste PNPb (Parti blanc) pour 0.33 %.

Signalons pour terminer l'analyse du scrutin au nord du pays que le taux de mobilité externe s'est élevé à 10.44 %, soit le double de celui de 1995, mais moins élevé qu'en 1991.

B. *Les cantons wallons.*

Dans les cantons wallons, la participation électorale s'est élevée à 89.45 % des inscrits, soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne des vingt dernières années. Le pourcentage des bulletins blancs et nuls est quant à lui plutôt supérieur à ce qu'il fut antérieurement et très supérieur à ce qu'il a été, en 1999, en Flandre et à Bruxelles. La raison doit en être cherchée dans le nombre assez faible de bureaux à vote électronique.

TABLEAU VI
Cantons wallons
Elections législatives de 1995 et de 1999
Résultats pour la Chambre des Représentants

	1999		1995	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	2.327.725		2.269.135	
Bulletins déposés	2.082.244	89.45	2.054.307	90.53
Blancs et nuls	184.395	8.86	172.683	8.41
Votes valables	1.897.849	91.14	1.881.624	91.59
1. Extrême gauche	12.409	0.65	13.250	0.70
2. Communistes	19.743	1.04	6.277	0.33
3. PS	554.100	29.20	634.146	33.70
4. PSC	319.448	16.83	423.811	22.52
5. PRL-FDF - MCC	469.245	24.73	450.000	23.92
6. Ecolo	347.409	18.31	194.336	10.33
7. Extrême droite		(5.02)		(6.42)
FN	77.614	4.09	102.832	5.47
Autres	17.683	0.93	17.928	0.95
8. Divers	80.198	4.22	39.044	2.08

Les listes d'**extrême gauche** stagnent au niveau de 0.65 %, tandis que le **parti communiste** passe de 0.33 % à 1.04 %. Le progrès est cependant plus apparent que réel, vu que les communistes ne se présentaient, en 1995, que dans deux seules circonscriptions du Hainaut.

Le **PS** recule de 4.5 % et avec 29.20 % s'il demeure le premier parti de Wallonie, il n'en est pas moins à son minimum historique. En 1954, il avait frôlé la barre des 50 % des suffrages. Son recul est donc à rapprocher de celui du CVP en Flandre, bien que d'ampleur inférieure. Le PS recule dans les cinq provinces, mais surtout à Liège (- 6.66 %), tandis qu'il limite ses pertes dans le Hainaut (- 3.06 %) grâce à une légère avance dans la circonscription de Mons-Soignies où la liste était menée par M. E. Di Rupo. Nous verrons, en fin d'analyse, que la perte socialiste a été quasi double au Sénat (- 8.67 %).

Le **PSC** régresse plus encore que les socialistes puisqu'il perd 5.69 % des suffrages et se retrouve avec 16.83 % à la quatrième place des partis wallons. Le PSC avait obtenu jusqu'à 34 % des votes en 1958. Les sociaux-chrétiens reculent dans les cinq provinces mais surtout dans le Hainaut et à Liège.

La Fédération **PRL-FDF-MCC** connaît des succès divers selon les provinces. Si globalement elle gagne 0.81 % des votes, la Fédération recule dans 3 provinces: Brabant wallon (- 2.41 %), Luxembourg (- 0.91 %) et Namur (- 0.18 %), tandis qu'elle progresse dans le Hainaut et à Liège. Il est probable que la présence de candidats, soit effectifs, soit suppléants, provenant du MCC aura expliqué en partie ces résultats différents.

Quoiqu'il en soit les libéraux avec 24.73 % des voix et même deuxième parti de Wallonie, ne rejoignent pas leurs sommets de 1965 et 1968 (26.68 %).

Le progrès le plus net est réalisé par **Ecolo** qui gagne 7.98 % des voix et se retrouve avec 18.31 % au troisième rang des partis wallons. Ses progrès sont quasi du même ordre de grandeur dans les cinq provinces, même si le meilleur score est réalisé à Liège (+ 8.36 %). Ecolo est de très loin à son maximum historique et dépasse même son résultat européen de 1989 ce que n'a pas réussi Agalev en Flandre.

Les partis d'**extrême droite** se présentaient en ordre dispersé sur plusieurs listes et connurent un recul global de 1.40 %. Le Front National régressant pour sa part de 1.38 % mais conservant son unique élu de Wallonie.

Les **listes diverses** recueillent 4.22 % des voix. Parmi celles-ci, la liste Vivant obtint 2.46 %, les listes Wallon (0.63 %), PNPb (Parti blanc: 0.46 %) et France (0.39 %) ne mordant vraiment pas sur le corps électoral.

Le taux de mobilité externe s'établit à 11.64 %, ce qui figure parmi les plus élevés des trente dernières années. Les élections en Wallonie témoignent ainsi d'un mouvement d'une ampleur supérieure à celle enregistrée en Flandre.

C. *Les cantons bruxellois*

La participation électorale est traditionnellement plus faible à Bruxelles que dans les autres régions du pays. Même en tenant compte de 4.884 électeurs non Belges inscrits sur les listes, et ne pouvant voter pour la Chambre, la participa-

tion ne s'élève qu'à 83.25 %, c'est-à-dire, à un niveau nettement moins important que dans les années 70 ou 80.

Par contre, l'application du vote électronique à tous les bureaux a fait chuter le pourcentage des bulletins blancs et nuls à 4.90 %, chiffre bien inférieur à tous ceux constatés auparavant dans n'importe quelle région du pays.

Les listes d'**extrême gauche** restent, ici comme ailleurs, marginales (0.48 %) et les **communistes** qui ne se présentaient pas en 1995, n'obtiennent que 0.66 % des voix.

Les **socialistes**, tant francophones que néerlandophones, régressent. Les premiers perdent 1.73 % des voix, ce qui est nettement moins qu'en Wallonie et sans doute dû à l'influence personnelle de M. Ch. Picqué. Soulignons, en effet, que dans les cantons bruxellois, la liste PS du Sénat régresse de 4.4 %. Le PS est néanmoins dépassé par Ecolo et devient le troisième parti à Bruxelles.

Le SP perd 0.60 % des suffrages.

Ensemble les socialistes ne représentent plus que 18.88 % des votes, bien au-dessous des années antérieures et fort loin de leur maximum de 1954 (45.07 %).

Les **sociaux-chrétiens** perdent 1.05 % et sont, eux aussi, à leur minimum historique, loin derrière leur sommet de 1950 (34.68 %). Le PSC ne recule que de 0.21 %, contre une perte de 0.84 % pour le CVP. Notons cependant que le CVP bruxellois, qui se présentait au Conseil régional, progresse lui de 0.07 %. L'électeur chrétien flamand a donc fait la différence entre le parti de la majorité fédérale et celui qui participait au pouvoir dans la capitale.

Les **libéraux** reculent assez nettement et la perte de 4.17 % est quasi intégralement due au PRL-FDF-MCC. Si cette Fédération gagnait quelque 19.000 voix en Wallonie, elle en reperdrait plus de 13.000 à Bruxelles. Malgré ce recul, les libéraux restent la première famille à Bruxelles. L'écart qui la sépare de la deuxième se restreint cependant (10.33 % contre 16.38 %).

Les grands vainqueurs du scrutin sont, ici comme ailleurs, les **écologistes**, mais le progrès est quasi exclusivement imputable à Ecolo qui, progressant de 11.32 % des voix, devient le deuxième parti à Bruxelles. Agalev pour sa part n'avance que de 0.39 %.

Ecolo aura pris des voix à quasi tous les partis et son progrès, s'il tient sans doute aux préoccupations environnementales d'un nombre croissant de citoyens, tient aussi pour une bonne part au mécontentement général envers la politique.

TABLEAU VII
Cantons bruxellois
Elections législatives de 1995 et de 1999
Résultats pour la Chambre des Représentants

	1999		1995	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	544.044		537.824	
Bulletins déposés	448.869	82.51	445.123	82.76
Blancs et nuls	22.009	4.90	30.199	6.78
Votes valables	426.860	95.10	414.924	93.22
1. Extrême gauche	2.072	0.48	2.299	0.55
2. Communistes	2.804	0.66	-	-
3. Socialistes		(18.88)		(21.21)
PS	70.245	16.46	75.461	18.19
SP	10.333	2.42	12.551	3.02
4. Sociaux-chrétiens		(11.60)		(12.65)
PSC	38.832	9.10	38.627	9.31
CVP	10.670	2.50	13.843	3.34
5. Libéraux		(33.42)		(37.59)
PRL-FDF - MCC	130.879	30.66	144.167	34.75
VLD	11.798	2.76	11.774	2.84
6. Ecologistes		(23.09)		(11.38)
Ecolo	91.515	21.44	41.986	10.12
Agalev	7.032	1.65	5.222	1.26
7. Volksunie	3.479	0.82	4.855	1.17
8. Extrême droite		(8.09)		(11.43)
FN	11.097	2.60	31.663	7.63
Autres listes francophones	5.997	1.40	362	0.09
Vlaams Blok	17.468	4.09	15.408	3.71
9. Divers	12.639	2.96	16.706	4.02

La **Volksunie** recule de 0.35 %, contrairement à son avance dans le nord du pays.

L'**extrême droite** se présentait divisée du côté francophone et paye lourdement le prix de ses divisions.

Le Front National recule de 5.03 %, tandis qu'à peine 1.31 % était récupéré par les autres listes, le FNB notamment.

Du côté néerlandophone, le progrès du Vlaams Blok se limite à 0.38 %, soit beaucoup moins qu'en Flandre.

L'extrême droite représente 8.09 % à Bruxelles, contre 4.09 % en Wallonie et 15.31 % au nord du pays.

Les **listes diverses** ne totalisent que 2.96 % des voix, dont 1.75 % pour la liste Vivant.

Comme s'est souvent le cas, le taux de mobilité externe est plus élevé à Bruxelles que dans les deux autres régions. Il s'élève en 1999 à 12.37 % contre 5.96 % en 1995, mais n'atteint cependant pas les niveaux élevés de 1991 (15.08 %) ou de 1981 (22.71 %) et de 1985 (18.30 %), élections marquées par l'effondrement du FDF.

Il peut être intéressant de comparer le nombre de suffrages s'étant portés sur des listes francophones ou néerlandophones.

Pour trois des quatre scrutins, l'électeur bruxellois devait, en effet, choisir son collège électoral. Nous avons résumé ces choix dans le tableau VIII.

On constate, tant pour le Parlement européen que pour le Sénat, une augmentation du nombre d'électeurs francophones d'environ 3.30 %. Ce phénomène est sans doute lié à la participation électorale des " nouveaux Belges », immigrants naturalisés, en majorité de langue française. Cette hausse contraste avec l'augmentation des votes néerlandophones (0.44 %) au Conseil régional bruxellois.

TABLEAU VIII
Répartition des votes valables par collèges linguistiques
dans les cantons bruxellois

	Collège francophone		Collège néerlandophone	
	1994 ou 1995	1999	1994 ou 1995	1999
Parlement européen	83.16%	86.79%	16.84%	13.21%
Sénat	82.76%	85.80%	17.24%	14.20%
Conseil régional bruxellois	86.25%	85.81%	13.75%	14.19%

Ceci traduit le fait qu'un certain nombre d'électeurs francophones auront voté pour des listes flamandes en vue de contrer l'offensive du Vlaams Blok visant la majorité dans le groupe néerlandophone du Conseil régional. Nous évaluons cette proportion d'électeurs à un peu moins de 4 % (3.30 % + 0.44 %).

III. La représentativité des diverses listes

Aucun des différents partis ne se présente devant le corps électoral belge tout entier, mais toutes les grandes listes se présentent devant les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Comme le nombre de votes valables est très différent dans les cantons flamands et les cantons wallons (près de 2 millions de votes de plus dans les flamands), le seul moyen de mesurer la représen-

tativité des diverses listes est de calculer le pourcentage obtenu par rapport aux votes valables émis soit dans les cantons flamands et ceux de Bruxelles-Hal-Vilvorde, soit dans les cantons wallons et les mêmes cantons de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Nous faisons cette comparaison au tableau IX.

TABLEAU IX
Taux de représentativité
Pourcentages de voix par rapport au total des votes valables
des arrondissements où la liste se présentait
Chambre des Représentants

	Arrondissements wallons et arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde	Arrondissements flamands et arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde
Votes valables	2.675.492	4.321.332
PS	23.61 %	
PRL-FDF-MCC	23.56 %	
VLD		20.57 %
CVP		20.26 %
Ecolo	17.09 %	
Vlaams Blok		14.19 %
SP		13.81 %
PSC	13.65 %	
Agalev		10.09 %
Volksunie		8.01 %
FN	3.38 %	

Il apparaît que c'est le PS, devançant de peu le PRL-FDF-MCC qui a le taux de représentativité le plus grand. Il est normal que deux partis francophones soient en tête, vu le nombre moins élevé de partis francophones à recueillir un nombre significatif de suffrages. L'émiettement des votes est donc plus réduit.

Le VLD précède de peu le CVP qui, bien qu'ayant toujours été présenté comme le premier parti de Belgique, n'est finalement que quatrième au classement des taux de représentativité.

Ecolo, avec 17.09 %, est le cinquième parti, précédant le Vlaams Blok, qui se situe lui-même avant les deux composantes minoritaires des familles socialiste (SP: 13.81 %) et sociale-chrétienne (PSC: 13.65 %).

Suivent, dans l'ordre, Agalev et la Volksunie. Le Front National ferme la marche des listes ayant eu au moins 1 élu, avec 3.38 %

IV. Les «autres» scrutins du 13 juin 1999

Nous avons dit qu'une des caractéristiques intéressantes des élections du 13 juin 1999 était le fait que quatre scrutins se déroulaient le même jour ⁶.

Nous avons comparé, en pour-cent des votes valables et au niveau des 3 régions du pays, les résultats des divers partis pour le Parlement européen, la Chambre, le Sénat et pour le Conseil régional de la région en question. Nous donnons les chiffres de 1994 ou 1995 et ceux de 1999. Pour ne pas allonger démesurément notre commentaire, nous n'attirerons l'attention que sur les divergences principales.

Dans les cantons flamands, il convient de souligner un meilleur résultat du VLD au Sénat, lié à la présence de M. M. Verwilghen principalement et de M. G. Verhofstadt sur la liste de ce parti.

M. J.-L. Dehaene limite quelque peu le recul CVP au Sénat par rapport aux autres assemblées et surtout vis-à-vis de la liste européenne.

Le résultat le plus "différencié" est celui de la liste de la Volksunie, menée par M. Bert Anciaux, qui obtient 12.02 % au scrutin européen, contre une moyenne de 8.71 % pour les autres assemblées. Ceci est un phénomène exceptionnel et signifie que les votes de préférence obtenus par ce candidat proviennent largement d'électeurs (ou d'électorices?) ayant porté leur choix sur d'autres listes pour les autres scrutins.

Du côté des cantons wallons, la présence de la liste "Debout" menée par M. R. D'Orazio, vaut aux partis d'extrême gauche un résultat européen bien supérieur à ceux acquis dans les autres scrutins. Ces listes obtiennent 2.11 %, contre une moyenne de 0.73 % ailleurs.

Le résultat du PS est caractérisé par un score nettement meilleur à la Chambre et au Conseil régional wallon, qu'au Sénat et au Parlement européen. La différence est de l'ordre de 1.66 %.

La Fédération libérale recueille de meilleurs résultats au Sénat, en raison sans doute de la présence de M. L. Michel.

Il en est de même du PSC, mené par M. Ph. Maystadt. La liste "européenne" faisant les plus mauvais résultats

Le meilleur score d'Ecolo au Parlement européen peut être dû à la présence de M.V. Decroly, mais est assez traditionnel pour ce parti aux élections européennes.

⁶ Sauf dissolution anticipée des chambres législatives, ce phénomène ne se reproduira pas avant 2019.

Nous avons peu de chances de le commenter.

TABLEAU X
Cantons flamands
En % des votes valables

	Parlement européen		Chambre		Sénat		Vlaamse Raad	
	1994	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999
Extrême gauche	1.12	0.56	0.57	0.63	0.57	0.61	0.58	0.62
Communistes	-	-	-	0.01	-	-	-	-
SP	17.43	14.00	19.86	15.05	20.89	14.01	19.45	15.00
VLD	18.07	21.52	20.83	22.52	20.96	24.13	20.18	22.04
CVP	26.93	21.35	27.26	22.21	26.59	23.22	26.78	22.09
Agalev	10.59	11.73	6.99	11.01	5.88	11.11	7.08	11.62
Volksunie	6.99	12.02	7.38	8.80	8.38	8.10	8.96	9.25
Vlaams Blok	12.20	14.68	12.19	15.31	11.96	14.65	12.33	15.54
Divers	5.62	2.37	3.37	2.79	3.25	2.46	3.47	2.90
Listes francophones	1.05	1.77	1.55	1.67	1.52	1.71	1.17	0.94

TABLEAU XI
Cantons wallons
En % des votes valables

	Parlement européen		Chambre		Sénat		Conseil régional wallon	
	1994	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999
Extrême gauche	2.10	2.11	0.70	0.65	1.44	0.80	0.71	0.74
Communistes	-	1.12	0.33	1.04	-	0.97	0.34	1.00
PS	33.08	27.54	33.70	29.20	36.40	27.73	35.22	29.40
PRL-FDF-MCC	20.75	24.73	23.92	24.73	26.34	25.76	23.67	24.72
PSC	20.63	14.64	22.52	16.83	20.96	17.40	21.56	17.10
Ecolo	12.57	21.46	10.33	18.31	11.27	18.93	10.42	18.23
Extrême droite	9.16	5.26	6.42	5.02	0.48	5.23	6.08	4.82
Divers	1.71	3.14	2.08	4.22	3.11	3.18	2.00	3.99

TABLEAU XII
Cantons bruxellois
En % des votes valables

	Parlement européen		Chambre		Sénat		Conseil régional bruxellois	
	1994	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999
Extrême gauche	3.13	1.19	0.55	0.48	1.42	0.62	1.06	0.45
Communistes	-	0.87	-	0.66	-	0.78	-	0.78
PS	14.37	15.70	18.19	16.46	20.38	15.98	21.40	16.01
SP	2.06	1.49	3.02	2.42	2.95	1.53	2.42	C ⁽¹⁾ 3.10 Est 1.84
PRL-FDF-MCC	32.38	30.03	34.75	30.66	38.33	32.39	34.98	34.41
VLD	2.93	2.63	2.84	2.76	3.10	3.56	2.67	C ⁽²⁾ 3.22 Est 2.48
PSC	9.68	8.34	9.31	9.10	9.96	9.24	9.26	7.92
CVP	4.81	2.41	3.34	2.50	3.87	2.77	3.28	3.35
Ecolo	12.64	24.16	10.12	21.44	10.62	20.36	9.03	18.27
Agalev	1.37	1.96	1.26	1.65	0.90	1.73	0.95	C ⁽¹⁾ 3.10 Est 1.26
Volksunie	1.05	1.02	1.17	0.82	1.32	0.78	1.39	C ⁽²⁾ 3.22 Est 0.74
Vlaams Blok	3.33	3.29	3.71	4.09	4.15	3.37	3.03	4.52
Extrême droite, FN + autres	9.99	4.48	7.63	4.00	3.00	4.33	7.46	4.11
Divers	2.26	2.43	4.11	2.96	-	2.56	3.07	3.86

⁽¹⁾ Cartel SP-Agalev: estimation des pourcentages PS d'une part, Agalev de l'autre.

⁽²⁾ Cartel VLD-Volkunie: estimation des pourcentages VLD d'une part, Volkunie de l'autre.

Dans les cantons bruxellois, les faits sont assez semblables à ce qu'ils sont en Wallonie. La liste " Debout » se démarque, et le résultat socialiste est faible au Sénat et au Parlement européen.

Il faut néanmoins souligner que les libéraux qui reculent assez fortement pour trois des quatre assemblées, résistent beaucoup mieux à celle du Conseil régional bruxellois. Il en est de même pour le CVP qui, dans une ambiance générale de recul, parvient à progresser légèrement pour ce même Conseil.

Ecolo recueille plus de voix pour l'Europe que pour les assemblées belges, mais son score, tout en progressant nettement, est le plus faible pour le Conseil bruxellois.

Le phénomène inverse se constate pour le Vlaams Blok qui atteint 4.52 % pour le Conseil bruxellois, contre 3.58 % en moyenne pour les trois autres assemblées. La personnalité de M. J. Demol, tout en ne réalisant pas la percée espérée, doit en être la cause.

V. CONCLUSIONS

Les résultats des élections étaient-ils attendus et quelles conclusions peut-on en tirer?

Remarquons dès l'abord qu'aucun sondage publié n'a pu tenir compte de la crise de la dioxine, intervenue après la diffusion des résultats du dernier sondage, celui de " La Libre Belgique » de mai 1999.

Malgré cela, la lecture du tableau XIII, montrera clairement que le recul socialiste et social-chrétien, la légère avance du VLD, le progrès net d'Ecolo et du Vlaams Blok, contrastant avec le recul du Front National étaient clairement annoncés.

Trois éléments n'y apparaissaient cependant pas: l'ampleur du recul socialiste et de celui du CVP tout d'abord, l'avance d'Agalev et l'importance du progrès Ecolo ensuite et, enfin, le progrès beaucoup plus faible que prévu du PRL-FDF-MCC.

Il est hautement probable que la crise de la dioxine aura amplifié les pertes prévues pour la majorité et aura reporté, au profit des écologistes, une partie des transferts attendus vers les libéraux.

TABLEAU XIII
Sondages et réalité
En % des votes valables

Cantons flamands			Cantons wallons				
	Elections 1995	Sondage mai 1999	Elections 1999		Elections 1995	Sondage mai 1999	Elections 1999
CVP	27.3	24.9	22.2	PSC	22.5	16.4	16.8
SP	19.9	17.1	15.1	PS	33.7	30.2	29.2
VLD	20.8	21.2	22.5	PRL	23.9	29.3	24.7
Agalev	7.0	7.3	11.0	Ecolo	10.3	15.7	18.3
Volksunie	7.4	8.0	8.8				
Vlaams Blok	12.2	15.6	15.3	Front National	5.5	3.6	4.1

Sondage publié en mai 1999 par «La Libre Belgique» (sondage effectué avant l'annonce de la crise de la dioxine).

Les sondages réalisés à intervalles réguliers entre 1995 et 1999 indiquaient d'ailleurs déjà la plupart de ces tendances.

Nous ne reproduisons pas le sondage relatif à Bruxelles, beaucoup moins précis et ne donnant pas toujours le résultat de toutes les listes, notamment flamandes.

Si les grandes orientations ne surprisent donc pas l'analyste, c'est qu'elles résultaient d'une part d'un mouvement " long »; la régression des votes socialistes et sociaux-chrétiens et, d'autre part, d'un mécontentement latent de la population vis-à-vis des partis politiques et particulièrement de ceux qui occupèrent le pouvoir plus ou moins longtemps. La perte d'influence relative des trois familles traditionnelles doit être interprétée dans ce sens. L'électeur aura été beaucoup plus sensible aux nombreux dysfonctionnements de l'Etat (ce qui n'est pas un fait exclusivement belge d'ailleurs), qu'aux efforts pourtant nécessaires d'assainissement des finances publiques et à ceux ayant permis à la Belgique de participer à l'Union économique et monétaire.

Plus sensible au " qualitatif » qu'au " macro-économique », pas toujours bien perçu par la population, l'électeur s'est tourné en Flandre soit vers l'extrême droite nationaliste (plus de 15 %), soit vers l'écologie (11 %), tandis qu'il dédaignait le premier choix en Wallonie, mais portait Ecolo à quelque 18 %.

Bien que les libéraux représentent aujourd'hui la première famille politique, ils n'ont récupéré que 1.01 % des 9.63 % perdus par la majorité sortante. Il ne s'agit donc pas d'un mouvement de balancier " à l'anglaise », mais d'une fuite vers d'autres formations. Dans ce contexte, et contrairement à la France, l'extrême gauche ne joua aucun rôle et n'attira même pas une frange d'électeurs socialistes déçus par le PS ou le SP.

Suite à ces élections, la composition des exécutifs tant fédéral que régionaux ou communautaires a été profondément modifiée. La composante sociale-chrétienne est absente du pouvoir, fait inconnu depuis 41 ans, tandis que les " verts » en partagent aujourd'hui l'exercice.

L'avenir dira si les nouvelles majorités auront ou non longue vie et comment l'électeur les jugera.

Summary: The Elections of June 13 th, 1999 in Belgium

On June 13th, the Belgian voters had to choose their representatives in four assemblies: the European Parliament, the Chamber of Representatives, the Senate, and the Regional Council of either the Flemish, the Walloon or the Brussels-Capital regions accordingly.

Thus these elections made it possible to measure possible differences in the results a same list obtained in the different polls. These differences could be observed for some lists, but not for all and were essentially due to the personality of certain candidates rather than to a political will to differentiate, with the exception perhaps of the Ecologists, who traditionally perform better in European elections.

These elections also saw an increased use of computer based voting: some 44 % of the registered voters had to express their choice via a computer screen. As a consequence one observed a sensitive drop in " blank and spoil » ballots.

The elections have been characterized by several phenomena. First, there was a marked decline, amounting to some 10 % of the votes, in the support for the parties of the outgoing majority: christian democrats and socialists. In losing each somewhat less than 5 %, they have both hit their historical low and together no longer hold a simple majority in Parliament.

The liberal family has become the largest in Belgium, which had never occurred since the introduction of the single vote system (1919). This first position was conquered more through the decline in the results of the socialists and the christian democrats than via a true advance of the liberals. Though the Flemish component of the liberals progressed by 1.14 %, the French-speaking wing receded by 0.13 %.

The overall winners of the elections are the ecologists who on the whole climb from 8.44 % to 14.36 %. This progression is however proportionately much more marked for the French-speaking component (Ecolo) than for the Flemish part (Agalev).

Ecolo has become the thirdmost important party of Wallonia and the second one in Brussels, whereas Agalev remains the fifth party in Flanders.

The extremist parties have had diverging results. The extreme left remains altogether very marginal in Belgium (about 1 %), whereas the extreme right appears to be a typically Flemish phenomenon. Indeed, the Vlaams Blok increases its share of votes by 3.12 % and with 15.31 % has become the third party in Flanders and thereby even surpasses somewhat the result obtained by the V.N.V. in 1939.

The French-speaking extreme right suffered a decline due among others to internal divisions and only stands for 4.09 % in Wallonia and 4 % in Brussels.

As a consequence of these results the composition of the assemblies has changed drastically. To constitute a government holding a simple majority in the Chamber of Representatives, one needs at least three political families (i.e. 6 parties) or two families and the support of another party (5 parties). In the Flemish parliament, one needs either a threeparty coalition, but necessarily comprising the CVP, or a four party coalition to obtain a majority. In the Walloon parliament, a two party coalition is only possible if the PS participates.

In Brussels, the Vlaams Blok, although passing from 2 to 4 seats, has not succeeded in paralysing the functioning of the institutions as this party didn't obtain the majority in the Flemish group.

Opinion polls held before the elections had forecast the direction in which votes would shift, but not the extent. The dioxine crisis has reinforced this shift and has undoubtedly accentuated the progression of the ecologist lists.